

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Encore une sollicitation ? Encore un appel au don ?

Oui, mais celui venant de votre Eglise est un appel important pour son fonctionnement.

J'ose vous demander de nous soutenir, **que vous soyez pratiquant ou non**. Votre don, si modeste soit-il, permettra à l'Eglise de Gironde de maintenir sa présence si indispensable dans les missions qui lui sont confiées :

- assurer un traitement aux prêtres du diocèse
- former les séminaristes
- soutenir les activités des services et mouvements d'Eglise

Parce qu'aucune subvention n'est versée au diocèse, parce que toute l'année votre paroisse est à votre service, donnez au denier de l'Eglise !

Je vous suis très reconnaissant pour ce geste de générosité indispensable à la vie de notre Eglise de Gironde, pour cet esprit de solidarité malgré les difficultés présentes.

Par avance je vous remercie chaleureusement de ce que vous ferez, chacun selon vos possibilités, et vous assure de ma prière fidèle.

+ Jean-Pierre Cardinal RICARD
Archevêque de Bordeaux,
évêque de Bazas





COMBIEN DONNER ?

Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de **1 à 2% de vos revenus annuels**, ou encore 10% de votre impôt, ou bien la valeur de **2 ou 3 journées de travail**.

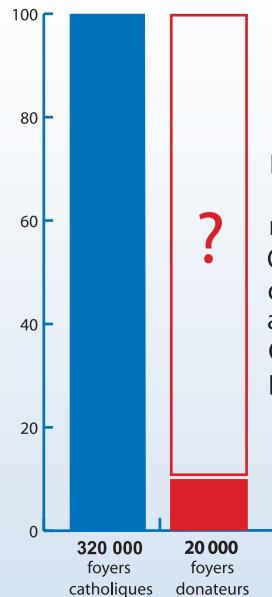
De plus, si vous êtes imposable, **vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don** (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

N'hésitez pas à profiter de cette disposition proposée par l'Etat et triplez le montant de votre don !

Je veux donner	Je fais un chèque de	Je déduis de mon impôt
50 €	150 €	100 €
100 €	300 €	200 €
250 €	750 €	500 €
500 €	1 500 €	1 000 €

Repère : le don moyen en 2009 s'élève à 172€.

LA RESPONSABILITE DE CHAQUE CATHOLIQUE



Beaucoup de catholiques (qu'ils soient pratiquants réguliers ou occasionnels) ne donnent pas encore au Denier. On estime en effet que **moins de 7%** des catholiques de Gironde apportent aujourd'hui leur contribution au Denier Or, sans le soutien de tous, l'Eglise ne peut pas vivre.



Conception et réalisation : SRF/Guillaume Roudier



JE SOUTIENS LE DENIER 2010

don en ligne : www.denier33.fr

à compléter et à renvoyer à : Association Diocésaine de Bordeaux - 183 cours de la Somme
CS 21 386 - 33077 BORDEAUX CEDEX - Tél : 05.56.91.81.82

Je choisis de vous apporter un **soutien régulier** par prélèvement automatique et je remplis le verso de ce document.

OU Je vous envoie un don par chèque de :
 50 € 100 € 250 € 500 €
 autre..... €

Libellez votre chèque à l'ordre de : **Association Diocésaine de Bordeaux** et vous recevrez votre reçu fiscal.
(reçu fiscal libellé uniquement au nom du titulaire du compte)

ET Je souhaite recevoir une documentation sur les legs et donations.

NOUVEAU

Je suis prêt à vous aider également en parrainant un proche. Je communique ses coordonnées pour qu'il reçoive une demande de soutien.

.....

Merci d'indiquer ou de modifier vos coordonnées ainsi que :

Votre mail :
 Votre paroisse :
 Votre date de naissance : / / 19.....

POURQUOI DONNER ?

La vitalité de l'Eglise n'est possible que grâce à votre don !



560 paroisses



2130 mariages



6667 baptêmes



5824 obsèques

75 €

le plein d'essence d'un prêtre pour faire le tour de ses clochers

490

animateurs d'aumônerie dont 10 salariés

500 €

le coût d'une semaine de formation pour un séminariste

950 €

le traitement mensuel d'un prêtre



De nombreux enfants catéchisés



Des mouvements de jeunes

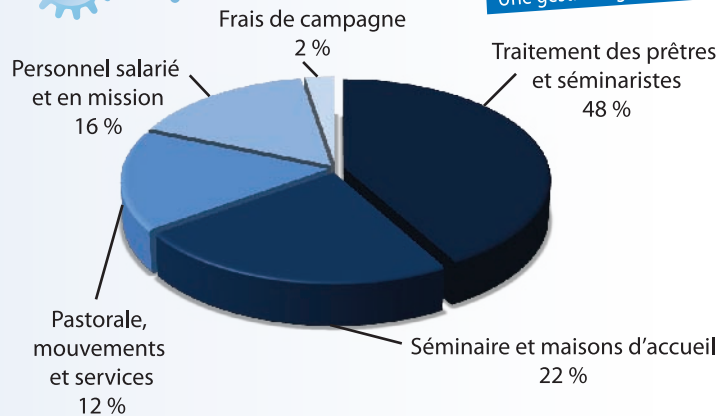


DONNER RECEVOIR

Je donne pour l'Eglise !

A QUOI SERT LE DENIER ?

Une gestion rigoureuse !



Don en ligne



Rapide et sécurisé !

Pensez au **DON EN LIGNE** sur le site internet du Diocèse !
(don par Carte Bancaire sécurisé)

<http://www.denier33.fr>

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez nous écrire.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier la somme de :

chaque mois 15 € 30 €

50 € autre

ou

chaque trimestre (mars, juin, septembre, décembre)

30 € 50 €

100 € autre

OU

Je suis déjà donateur mais je souhaite modifier le montant de mon prélèvement actuel :

Montant actuel : €

tous les mois tous les trimestres

Nouveau montant : €

tous les mois tous les trimestres

à partir du 2010

DESIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR
Association Diocésaine de Bordeaux
183 cours de la Somme - 33077 BORDEAUX CEDEX
N° NATIONAL D'EMETTEUR : 399 613

• Je recevrai un reçu fiscal unique en début d'année prochaine, sans avoir besoin d'en faire la demande.
• Je peux interrompre mes versements à tout moment, sur simple lettre adressée à :
Association Diocésaine de Bordeaux - Denier 2010
183 cours de la Somme CS 21 386 - 33077 BORDEAUX CEDEX

N'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIBP)

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES

Denier
de l'Eglise
Catholique

www.denier33.fr